

→ Avenir Forêt

Ambition écologique collective

Créé en 2013 et fort d'environ 300 associés et d'une quarantaine de forêts en propriété, Avenir Forêt est un collectif forestier écologique (CFE) dynamique. Ses près de 1000 ha de forêts sont répartis sur 8 départements du sud du Massif central et entièrement gérés sans coupes rases, selon les principes de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC), dès leur acquisition par le collectif. Les forêts d'Avenir Forêt abritent des écosystèmes riches et diversifiés, que ses associés ont à cœur de protéger et d'exploiter de manière exemplaire, mais aussi de mieux connaître et faire connaître.

OBJECTIFS DU PROJET

Sur un sous-ensemble géographique et sylvicole cohérent d'environ 316 ha, les copropriétaires ont conçu une trajectoire de gestion particulièrement exemplaire. Le Fonds Nature Impact leur apporte un appui pour la mettre en œuvre. Elle s'organise autour de 5 objectifs :

- 1. Mieux protéger la biodiversité** : mise en place d'un réseau de conservation composé de 66 ha en pleine naturalité (21 % de l'ensemble forestier considéré) et de 322 arbres-habitats vivants (7/ha sur 46 ha) ;
- 2. Faire évoluer la gestion productive** : augmentation et maintien du volume de bois mort lors de l'exploitation sur 40 ha, maintien d'une futaie de gros bois de 6 ha pendant 30 ans ;
- 3. Développer les connaissances** : inventaire initial et suivi des arbres-habitats vivants et du bois mort, des espèces de mousses, lichens et oiseaux et mesures de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) ;
- 4. Éduquer** : visites pédagogiques à destination d'établissements de formation forestière ;
- 5. Pérenniser les engagements** par une gouvernance partagée, la révision des plans simples de gestion et la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) d'une durée de 99 ans.



© Bernard Boisson



Partenaires

- Groupement forestier Avenir Forêt ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) ;
- LPO Limousin ;
- CFPPA-OFA de Haute-Corrèze.





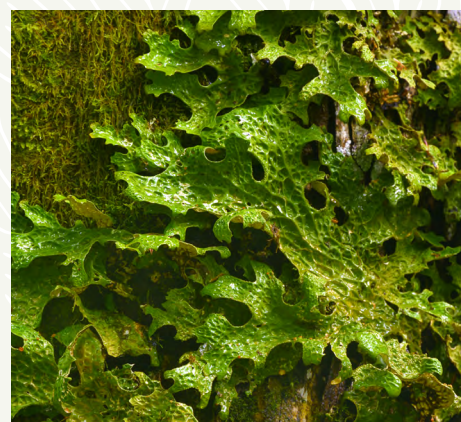
Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	- Désignation de 66 ha en pleine naturalité (dont 45 ha financés) - Marquage de 7 arbres-habitats vivants par ha sur 46 ha	- Surface des îlots de pleine naturalité - Nombre d'arbres-habitats vivants désignés - Cartographies
Faire évoluer la gestion productive	- Maintien de 200 souches-hautes, de 200 houppiers non démembrés et de tous les bois morts au sein de 40 ha exploités - Marquage de 7 très gros bois vivants par ha sur 6 ha de futaie de gros bois	- Nombre de souches hautes, houppiers non démembrés et très gros bois désignés - Cartographies
Développer les connaissances et éduquer	- Inventaire initial et suivi des arbres-habitats vivants et du bois mort - Mesure de l'IBP - Inventaire initial des lichens et suivi des espèces de mousses et d'oiseaux - Organisation de 3 visites pédagogiques	- Rapports et résultats des inventaires biodiversité - Nombre de visites de terrain
Pérenniser les engagements	- Révisions anticipées des plans simples de gestion et maintien des pratiques jusqu'en 2125 - Engagement devant notaire (ORE de 99 ans) 4 réunions du comité de pilotage des partenaires du projet d'ici 2033 4 réunions de suivi sur le terrain d'ici 2040	- Calendrier et compte-rendu des réunions - ORE signée - Plans d'aménagements successifs



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	330 k€
Durée d'engagement	99 ans
Surface de la propriété forestière en gestion durable	316 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	4 614 années-ha
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	19, dont la Grande noctule et le Circaète Jean-le-Blanc



© Bernard Boisson

Lichen pulmonaire



Chronogramme

	2026-2028	2029	2037	2040	2056	2125
Terrain	- Matérialisation des îlots de pleine naturalité - Désignation des arbres-habitats vivants, des très gros bois, des souches hautes et des houppiers non-démembrés					
	Sensibilisation via des visites de terrain					
Suivi	Suivi et évaluation du projet					
	Suivis scientifiques					
Durabilité	Comités de pilotage et réunions de suivi sur le terrain					
	- Révision des plans simples de gestion - Signature d'une ORE de 99 ans	Maintien des pratiques lors des révisions des plans simples de gestion successifs				